



# Le Courrier des Éleveurs

Janvier 2020



## Dans ce numéro :

- Dans les régions
- Le salon des Etalons du Lion d'Angers
- AFAC
- Anglo Course
- Informations sanitaires et fiscales
- Les primes à l'éleveur
- Retour en images sur le Gala de l'Élevage
- La Route des Etalons
- EFTBA
- Les nouveaux Etalons 2020
- Palmarès et adhérents à l'honneur



257, avenue Le Jour se Lève  
92655 Boulogne Cedex  
Tél.: 01 47 61 06 09 - Fax: 01 47 61 04 74  
info@federationdeseleveursdugalop.fr

[www.federationdeseleveursdugalop.fr](http://www.federationdeseleveursdugalop.fr)





## Édito de Loïc Malivet



# Le Courrier des Éleveurs

## Calendrier

- **1<sup>er</sup> février**  
Assemblée Générale de l'ECSSO et soirée de l'Élevage à Pau
- **11 & 12 février**  
Vente mixte Arqana à Deauville
- **13 février**  
Assemblée Générale de la Fédération des Éleveurs du Sud-est à Marseille Vivaux
- **14 février**  
Assemblée Générale de l'Association des Éleveurs du Centre-est à Vichy
- **9 avril**  
Breeze up Osarus à La Teste de Buch



### MERCI !

L'année 2019 que nous venons de vivre aura été marquante à plusieurs niveaux.

Au plan sportif tout d'abord avec une réussite aussi bien de l'élevage que de l'entraînement français dans nos plus belles épreuves, en plat comme en obstacle.

Au plan institutionnel ensuite avec, s'agissant de notre Fédération, une implication grandissante d'une nouvelle génération d'éleveurs motivés qui ont intégré le Comité et les commissions au printemps dernier. Du côté de France Galop, fort de nos succès électoraux dans les collèges éleveurs et propriétaires, nous avons pu obtenir une représentation importante au sein du nouveau Conseil d'Administration, fortement remanié et j'ai eu l'honneur d'être choisi comme Vice-Président, en charge du plat. Je vous remercie chaleureusement pour votre soutien durant cette campagne électorale, sans lequel tout cela n'aurait pas été possible.

L'année 2020 sera celle de la relance après une phase nécessaire d'économies et le retour des primes à l'éleveur pour tous, sans distinction d'âge, suite à un référendum qui aura été l'occasion pour chaque éleveur de s'exprimer, a été une première mesure que nous réclamions depuis 2 ans.

Cette nouvelle année sera également celle, dans le prolongement des élections, de la création de la Fédération des Propriétaires du Galop qui répondra à un besoin exprimé par de nombreux propriétaires qui souhaitent être défendus et représentés par une structure solide et active.

Que 2020 soit surtout une année pleine de bonheur et de succès pour vous et vos proches. Tous ensemble soyons acteurs du renouveau des courses et prouvons, en nous appuyant sur notre histoire et nos traditions, que nous sommes capables d'innover pour faire face aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.

Bonne année hippique à tous !

Loïc Malivet,  
Président

**Editeur :** Fédération des Éleveurs du Galop • **Directeur de la publication :** Loïc Malivet  
• **Rédaction :** Fédération des Éleveurs du Galop • **Mise en page :** Camille Renaudin  
• **Impression :** Routage et Messageries de France - 94523 Rungis cedex  
Tel : 01 56 30 14 28

## Le mot des régions

### SUD-OUEST

Chers amis, je vous présente, au nom du Bureau de l'ECSSO, nos meilleurs vœux de bonheur et de réussite pour 2020, que cette nouvelle année soit synonyme de succès pour vos élèves !

J'adresse mes félicitations et encouragements aux élus de la Fédération dans les instances de France Galop. La tâche qui les attend se sera pas facile, les enjeux sont importants. Notre soutien doit demeurer intact et restons convaincus de leur capacité à réussir !

J'espère que 2020 nous permettra de partager de bons moments de convivialité autour de nos chevaux, aux courses ou dans les haras, le premier de nos rendez-vous étant le samedi 1er février pour l'Assemblée Générale et la traditionnelle soirée de l'ECSSO à Pau. A l'occasion de cet événement sont mis à l'honneur les éleveurs dont les chevaux ont particulièrement brillé au cours de l'année écoulée. Nous aurons l'occasion de revenir sur les moments forts de notre soirée de gala dans une prochaine édition du Courrier des Éleveurs.

Je vous remercie pour votre fidélité,

Jean Biraben  
Président

### SUD-EST

Chers éleveurs, L'assemblée Générale annuelle des éleveurs du Sud-Est et de Corse aura lieu le 13 février prochain dès 19h00, sur l'hippodrome de Marseille Vivaux. Cette AG est ouverte à tous et j'espère vous y retrouver nombreux. Nous nous réunirons ensuite autour d'un cocktail dinatoire (sur inscription uniquement). L'habituel tirage au sort de saillies est prévu au programme de ces festivités et nous rappelons qu'il est réservé aux adhérents à la Fédération des Éleveurs du Sud-Est et de Corse présents.

Je vous souhaite une heureuse année 2020 couronnée de succès,

Kamel Chehboub  
Président

### CENTE-EST

Tout d'abord une merveilleuse année, pour vous tous, pour vos familles et vos élevages. Merci à l'ensemble de nos candidats, les Élus mais aussi ceux qui ne l'ont pas été. Nous nous retrouverons tous le 14 février pour notre Assemblée Générale avec un superbe tirage au sort qui mobilise les troupes. Je tiens à remercier les propriétaires d'étalons et les responsables de Haras de leur générosité et de leur soutien. Rendez-vous à Vichy pour la Saint Valentin ! Bien à vous.

Henry Roussignhol  
Président

## Le Grand Show Anglo Course 2020 : jeudi 10 septembre



La 7<sup>e</sup> édition de ce concours d'élevage, qui est aussi une présentation vente, se tiendra comme chaque année sur l'hippodrome de La Teste.

Organisée depuis 2014 à l'initiative de Paul Couderc, Président de la Fédération Anglo Course, aidé par une équipe motivée, cette manifestation est une vraie réussite à tous les niveaux, et particulièrement sur le plan sportif, la plupart des meilleurs anglo-arabes actuels étant passés par cet événement.

Il est organisé dans un esprit d'ouverture, afin de faire connaître la race et son programme de course, et pour aider tous les élevages, quelle que soit leur taille, à trouver un débouché pour leur production et générer ainsi des partants, essentiels pour la pérennité de la filière.



Informations auprès de Sophie de Courval (06 86 85 22 49)  
ou Philippe Giraud (06 09 34 11 02)

## ASSELCO : du pain sur la planche



Olivier Piraud, Marie-Pierre Vedrenne, députée européenne, et Pierric Rouxel ©JC Briens

### SOIRÉE DE L'ÉLEVAGE

Comme le veut la tradition, l'ASSELCO réunissait ses adhérents le 10 novembre pour sa Soirée de l'Élevage et des courses.

Le Président de France-Galop nous avait fait l'honneur et l'amitié de répondre favorablement à l'invitation, ainsi que Mme Christine Cloarec, députée de la circonscription de Vitry, et Mme Marie-Pierre Vedrenne, députée européenne.

Après une Assemblée Générale très suivie, la soirée commençait par les discours présidentiels, en préambule à une nuit festive, où les remises des trophées aux éleveurs à l'honneur précédaient les danses et la revue des Roger's girls, toujours très attendue et appréciée des connaisseurs de l'Ouest.

Les Coups de Pouce ASSELCO-FRANCE-SIRE venaient récompenser deux jeunes, futurs professionnels de l'élevage, retenus sur dossier puis entretien, chacun recevant un chèque de 1500 €, afin de les aider à financer un voyage à l'étranger. Coolmore Stud offrait à cette occasion à chaque lauréat, la possibilité de réaliser un stage à Coolmore Irlande.

Pierric Rouxel profitait de la présence du Président Rothschild pour insister dans son discours, sur l'espoir de voir enfin les primes à l'éleveur distribuées à nouveau à tous les âges de chevaux. Dans sa réponse, Édouard de Rothschild annonçait alors qu'en effet, la problématique des primes allait être remise à l'étude, afin que personne ne soit laissé pour compte dans la distribution, suscitant des applaudissements nourris.



Le podium des trophées de l'ASSELCO ©JC Briens

### LE SALON DES ÉTALONS DU LION

Le deuxième temps fort pour l'ASSELCO se situe le samedi 11 Janvier, avec la tenue du fameux Salon des Étalons du Lion d'Angers.

Cette année, 72 étalons ont été présentés à un public de plus de 2000 personnes, passionnés du Galop et du Trot réunis dans une ambiance de fête et d'amitié. Villages d'exposants très nombreux et motivés, étalonniers mais aussi prestataires, vendeurs de matériel, d'aliments et compléments, et encore stands d'artistes ou de prêt à porter, tous ont contribué à faire de cette journée unique un grand succès populaire.

La veille au soir, les conférences avaient fait le plein, avec un public averti et connaisseur. France-Sire en assurait la retransmission en direct et en différé, avec un excellent score d'audience.

La réussite de ce salon est la résultante du travail commun de trois associations, AQPS OUEST, le SEPT (Syndicat des étalonniers particuliers du Trot) et l'ASSELCO, une mise en application des grands principes d'unité, plus que jamais de mise en 2020, qui prouve une fois encore que l'union fait la force !

Merci à tous ceux qui ont participé à ce salon, étalonniers, exposants et visiteurs. Leur satisfaction est notre meilleure récompense, nous les espérons encore plus nombreux pour 2021.

Pierric Rouxel  
Président de l'ASSELCO



Les stands ont du succès ! © France Sire



Du monde aussi à l'extérieur © France Sire



Un public nombreux pour les présentations © France Sire

► RÉDUISEZ LE RISQUE D'APPARITION DE TROUBLES OSTÉO-ARTICULAIRES

Chaque aliment Dynavena est formulé avec une composition très variée de matières premières non OGM, rigoureusement sélectionnées et issues à 95% de l'agriculture française pour apporter tous les nutriments indispensables au cheval et lui garantir un équilibre nutritionnel optimal en fonction de son activité et dans le respect de sa physiologie.

**Intègre du BAMBUSA A**

► Apport élevé en silicium organique

**FOALY & CROISSANCE**

SOPRAL - Pont-Réan - BP 38001 - 35580 GUICHEN, France • Tél : +33 (0)2 99 42 84 00

Credits photo: Olivier Roussel - www.dynavena.com



**À TOUT POINT DE VUE, L'ANNÉE 2019 RESTERA COMME L'UNE DES PLUS RICHES EN ÉVÈNEMENTS QUE NOUS AYONS CONNU, SUR LE PLAN HIPPIQUE MAIS AUSSI POLITIQUE POUR NOTRE FILIÈRE.**



Cette union Propriétaires-Éleveurs est le socle de notre influence à venir. Plus que jamais, les socio-professionnels doivent peser sur les décisions prises à France Galop. Au niveau national, nous avons participé à la création d'une nouvelle force, celle d'une Fédération d'Éleveurs et de Propriétaires unis. Nos amis éleveurs et propriétaires d'anglo-arabes nous ont rejoint dans cette aventure. Nous avons huit élus au Comité de France Galop, ce qui fait de nous, aujourd'hui, la force socio-professionnelle la plus représentée. Loin de défendre uniquement nos spécificités, nous souhaitons présenter à tous les atouts de notre filière de courses de pur-sang arabe. Celle-ci, forte de son dynamisme, de ses programmes internationaux, de ses Groupes PA, de ses échanges commerciaux et culturels, doit être considérée à sa juste valeur.

L'Afac cherche constamment à améliorer et à renouveler ses actions pour ses adhérents. La création du Yearbook a fait suite à celle du périodique The French Purebred Arabian, soit deux actions fortes des années précédentes. De même que d'attirer de nouveaux sponsors afin de pouvoir étoffer son programme de courses et encourager de nouveaux éleveurs à nous rejoindre. Nous avons besoin que la base de notre élevage français soit la plus large possible. Nous devons encourager les nouvelles volontés, tout en préservant les passionnés historiques de la race.

J'ai la chance de m'appuyer sur Mélanie Vanleberghe et sur une équipe de bénévoles très impliqués comme (entre autres) Jean Paul Larrieu, aidé de Mathieu Talleux, qui se charge de tous les dossiers sanitaires, de jeunes recrues comme Emilie Quessada qui est notre lien avec le monde de l'endurance, de Jean-Pierre Deroubaix élu avec notre soutien, au comité exécutif de l'Ifahr, sans oublier Yves Plantin, notre Vice-Président, et Jean-Marc de Watrigant qui nous apportent toujours une vision éclairée de notre histoire.

Avoir un cheval de courses est une aventure formidable. À celle-ci, avec un pur-sang arabe, vous pouvez ajouter les voyages au gré du programme international ! C'est inégalable pour un propriétaire !! Rejoignez-nous !

**Meilleurs vœux pour cette nouvelle année, une année à vos couleurs !**

Mme Axelle Nègre de Watrigant  
Présidente AFAC

Au niveau sportif, la liste est trop longue. Mais de manière non exhaustive, on peut citer quelques temps forts qui devraient rester dans les mémoires.

Al Shamoos (No Risk Al Maury) fut la meilleure femelle au monde en 2018. Et en 2019, à l'âge de 5 ans, cette guerrière a prouvé qu'elle était encore bien présente au plus haut niveau. Lauréate de la Breeders' Challenge Sprint (Gr2 PA) sur l'hippodrome de Bordeaux, elle est aussi montée sur plusieurs podiums à l'international.

Il faut aussi citer la réussite exceptionnelle d'Al Shahania Stud, avec tous les sexes et tous les âges. Ebraz (Amer) a gagné la Qatar arabian World Cup (Gr1 PA). Raahah (Asraa Min Albarq) s'est imposée dans le Qatar Arabian Trophy des Juments (Gr1 PA). Chez les jeunes chevaux, il faut citer la victoire d'Amr du Soleil (Amer), triple lauréat de Groupe qui a terminé sa saison sur un triomphe dans le Qatar Arabian Trophy des Poulains (Gr1 PA), mais également la réussite de Min'Ha (No Risk Al Maury), gagnante du French Arabian Breeders' Challenge (Gr2 PA).

Les éleveurs et les propriétaires français ont eux aussi décroché de belles victoires, chaque succès étant nécessaire pour attiser la flamme de leur passion.

Un exemple parmi tant d'autres, Emporio (Josco du Cayrou), élevé par son propriétaire Robert Litt, est deux fois à l'arrivée de courses de premier plan. Il s'est notamment classé deuxième de la Breeders' Challenge des Poulains (Gr2 PA) et quatrième du Qatar Arabian trophy des Poulains (Gr1 PA).

Au-delà du bilan sportif des éleveurs, entraîneurs et propriétaires de pur-sang arabes en France, l'année 2019 a également été animée par d'importantes élections au sein de notre filière.

L'Afac souhaite remercier ses adhérents et amis pour leur soutien à la liste de l'Association des Propriétaires du Sud-ouest, et à son nouveau Président le Docteur Gilles Lorenzi, mais aussi à celles de la Fédération des Éleveurs.



IsoBox BY EQUIWAYS Les 24 essentiels de l'alerte sanitaire		
3 blouses de soins haute résistance	1 bloc de papier enchevêtré	1 thermomètre
1 boîte de 100 gants d'examen	1 guide des bonnes pratiques	1 solution hydro-alcoolique
1 sachet de 10 surbottes	1 pack de 3 sacs étanches	1 marqueur toute surface
1 pédiluve	1 ruban de marquage adhésif	1 affichage d'isolement
3 doses de solution		1 autocollant haute résistance
1 brosse à chaussures		1 bâche d'isolement
1 bande cohésive		1 fiche de suivi de soins
1 rouleau de rubalise		1 courbe des températures

//// Avortement ? température ? suspicion de gourme ou de rhinopneumonie ? En cas de doute, les 24 premières heures et les bonnes pratiques sanitaires de tous les professionnels dans l'entourage du ou des chevaux suspects sont capitales.

C'est la raison pour laquelle, la Commission sanitaire de la Fédération des Éleveurs, soucieuse de toujours apporter des réponses concrètes aux éleveurs, a soutenu immédiatement et, dès sa sortie, IsoBox.

IsoBox est une boîte ingénieuse qui permet de gérer dans son élevage une zone d'isolement complète en attendant son vétérinaire et les premiers résultats d'analyses.

Les crises sanitaires liées aux maladies contagieuses (gourme, grippe, rhinopneumonie, rotavirus, etc.) constituent des obstacles majeurs à la bonne activité des exploitations équinnes car leurs conséquences économiques sont énormes (pertes financières directes, indirectes, complications liées aux soins des chevaux malades pour le personnel, etc.).

Mis au point par Equiways en partenariat avec Labéo, ce kit est composé de 24 éléments essentiels allant du pédiluve aux protections jetables (gants, blouses), outils de délimitation de zone, de suivi de soins, en passant par des solutions désinfectantes adaptées. Chaque kit offre 72 heures de solution d'isolement en cas d'urgence sanitaire.

En outre, si la Commission sanitaire de la Fédération encourage l'usage de ce produit par les éleveurs, c'est également pour sa dimension de formation des personnes de terrain aux bonnes pratiques sanitaires. En effet, le kit possède une dimension pédagogique qui permet à celui qui l'ouvre, qu'il soit jeune apprenti ou plus expérimenté de s'autoformer aux bonnes pratiques de l'isolement d'urgence en attendant la visite de son vétérinaire.

Pour plus de renseignements : [camille@equiways.fr](mailto:camille@equiways.fr)

**À noter que plusieurs haras, dont ceux du Mesnil, de Maulepaire et de la Haie Neuve entre autres, ont déjà passé commande pour leur kit IsoBox !**

**Retrouvez le mode d'emploi en vidéo sur YouTube**  
*IsoBox by Equiways - Le tuto*

### CODES OF PRACTICE ET MONTE 2020

Comme vous avez sans doute pu le constater par différents vecteurs d'information donc celui de la FEG, le protocole de monte 2020 s'apparente en tous points à celui de la monte 2019.

Cette décision était connue depuis la dernière réunion de Newmarket en septembre dernier et c'est une bonne nouvelle pour deux raisons au moins ; la continuité à du bon en matière de sanitaire car elle permet d'entrer dans une gestion plus systématique mais aussi, l'efficacité actuelle de ce protocole depuis plusieurs années est prouvée désormais. Les rapports réguliers du RESPE (dont la FEG a la Vice-Présidence) montre aussi qu'il faut rester très vigilant car métrite, artérite et anémie infectieuse circulent à bas-bruit en France et continuent à toucher des élevages ou centres équestres. La raison en est toujours la même : une gestion parfois peu étanche des circulations de chevaux, de leur transport, de leur protocole vaccinaux et de leur contrôle à l'arrivée.

### RAPPEL PROTOCOLE DE VACCINATION GRIPPE ET RHINOPNEUMONIE

<b>PRIMO-INJECTION</b>	<b>Dès l'âge de 6 mois et avant la fin de l'année de naissance</b> 2 injections effectuées dans un intervalle de temps minimum de 21 jours et maximum de 92 jours.
<b>1<sup>ER</sup> RAPPEL</b>	Une injection de rappel contre ces maladies effectuée dans un délai minimum de 150 jours et maximum de 215 jours, après la deuxième injection de la primo vaccination.
<b>RAPPELS ULTÉRIEURS</b>	Des injections ultérieures de rappel effectuées de préférence dans un délai n'excédant pas six mois <b>et en tout état de cause dans un délai ne pouvant excéder douze mois.</b>

Cette disposition, française pour le moment, va s'étendre selon toute vraisemblance outre-manche ou mer d'Irlande ! il s'agit ici d'une suite logique à la pression vaccinale à l'entraînement ou en course et ce, de façon à verrouiller avec encore plus d'efficacité, les statuts vaccinaux de nos chevaux avec un continuum de la naissance aux champs de course. Comme vous le savez la FEG depuis plusieurs années maintenant répète dans les Commissions sanitaires européennes que c'est le seul moyen aujourd'hui de bien protéger nos haras. France Galop avait montré l'exemple en ne laissant pas nos amis anglais "vacciner les premiers". On se souvient aujourd'hui de l'épisode sévère de grippe qui a touché la France l'an passé et de la façon dont la situation sanitaire française, la gestion de l'épidémie a pu surprendre tant cette épisode fut chez nous relativement limité.

Il en va de même pour la rhinopneumonie dans la mesure où cette maladie virale, dont la typicité est celle qui fait que les cas les plus sévères, les plus complexes à gérer sont les réactivations herpétiques qui déclenchent ; avortement, formes nerveuses ou parfois des syndromes dits "grippaux", de la méforme et des complications musculaires dans les reprises trop rapides d'entraînement.

### VACCINATIONS OBLIGATOIRES À L'ÉLEVAGE POUR LA GRIPPE ET LA RHINOPNEUMONIE

Lors de la dernière réunion de la Commission du Stud-Book français du cheval de Pur sang, a été adoptée l'obligation pour l'éleveur de faire vacciner les poulains et pouliches qu'il a fait naître et dont il est propriétaire, contre la grippe équine et la rhino pneumonie dès l'âge de 6 mois et avant la fin de l'année de naissance conformément au protocole décrit à l'article 135 du code des courses au galop.

La preuve des injections de vaccin est apportée par mention de la certification sur le document d'identification. La sous-commission sanitaire peut demander communication des justificatifs de vaccination à tout moment. L'absence de vaccination des poulains et pouliches expose l'éleveur aux pénalités prévues à l'annexe tarifaire du règlement 2020 du Stud-Book.

Le poulain doit donc "rencontrer" le virus vaccinal avant celui du haras ; c'est une course contre la montre.

Les stocks de vaccins disponibles en France sont tout à fait dimensionnés aujourd'hui et les deux fournisseurs de nos vétérinaires ont été récemment questionnés à ce propos après que l'enjeu leur ait été rappelé ; pas de rupture des stocks ! Nous poursuivons nos efforts avec eux, les instances du médicament et les régulateurs de façon à ce que d'autres vaccins comme celui contre les rotavirus soient aussi dans l'arsenal préventif permanent de nos élevages.

Alors plus que de prendre cela comme une nouvelle contrainte, dans un biotope compliqué qu'est celui de l'élevage par définition, essayons de voir cela comme un dispositif assurantiel, efficace, comme une barrière qui a fait ses preuves pour éviter les épidémies dévastatrices tout en gardant bien à l'esprit que ces protocoles doivent aussi reposer sur une solidarité large et partagée afin d'atteindre le seuil idéal d'une couverture vaccinale suffisante. En d'autres termes, ces protocoles sont essentiels pour chaque poulain, sa mère, ses congénères mais aussi pour tous les voisins de box, de camions de transport et pour tous les autres chevaux croisés ça et là lors d'un début de vie au haras et parfois à l'extérieur jusqu'aux ventes.

## Élections France Galop

Le 16 décembre dernier, **Edouard de Rothschild** a été réélu à la **PRÉSIDENTIE DE FRANCE GALOP**, pour un mandat de quatre ans et sur sa proposition, deux nouveaux **VICE-PRÉSIDENTS** ont été désignés :

- **Jacques Détré**, Vice-président de France Galop et Président du Conseil de l'Obstacle.
- **Loïc Malivet**, Vice-président de France Galop et Président du Conseil du Plat.

La composition du nouveau **CONSEIL D'ADMINISTRATION** est la suivante :

### 6 MEMBRES DÉLÉGUÉS

- **Edouard de Rothschild**, Président de France Galop ;
- **Jacques Détré**, Vice-président et Président du Conseil de l'Obstacle ;
- **Louis de Bourgoing**, membre associé ;
- **Frédéric Landon**, représentant de sociétés Premium ;
- **Lucien Matzinger**, représentant des Conseils régionaux ;
- **Arnaud de Seyssel**, membre associé.

### 6 SOCIOPROFESSIONNELS

- **Loïc Malivet**, Vice-président et Président du Conseil du Plat ;
- **Nicolas Clément**, représentant des entraîneurs ;
- **Jacques Cyrès**, représentant des éleveurs ;
- **Antonia Devin**, représentante des propriétaires ;
- **Nicolas de Lageneste**, représentant des propriétaires ;
- **Axelle Nègre de Watrigant**, représentante des Comités régionaux.

Deux personnalités sont **INVITÉES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION** de France Galop **SANS DROIT DE VOTE** :

- **Thierry Gillet** comme représentant des jockeys.
- **Nicolas de Chambure** qui sera lui chargé de mission auprès des jeunes acteurs de la filière.

Félicitations aux élus de la Fédération des Eleveurs et de la Fédération des Propriétaires du Galop pour leur nomination au sein de ce Conseil d'Administration, presque intégralement renouvelé par rapport à la précédente mandature.

## Les primes à l'éleveur 2020

//// Lors du référendum organisé par France Galop du 8 au 10 janvier, les éleveurs se sont très majoritairement (72,9 %) prononcés pour l'option numéro 2 qui prévoyait un taux

de prime identique quel que soit l'âge du cheval. Les nouveaux taux seront donc appliqués de manière rétroactive au 1<sup>er</sup> janvier 2020 dans les conditions suivantes :

### PLAT

	CONÇUS	NON-CONÇUS
<b>Pur sang</b>		
Courses donnant droit aux primes propriétaires	13 %	8,5 %
Courses ne donnant pas droit aux primes propriétaires	16 %	12 %
<b>Autres races</b>		
Courses donnant droit aux primes propriétaires	13 %	8,5 %
Courses ne donnant pas droit aux primes propriétaires	18 %	14 %

### Cas particulier des chevaux nés avant 2014 :

- Courses de pur sang donnant droit aux primes propriétaires : **13 % pour tous**
- Courses de pur sang ne donnant pas droit aux primes propriétaires : **16 % pour tous**
- Courses d'autres races donnant droit aux primes propriétaires : **13 % pour tous**
- Courses d'autres races ne donnant pas droit aux primes propriétaires : **18 %**

### Surprises de 50 % pour les chevaux nés jusqu'en 2018 :

chevaux âgés de 2 à 4 ans, issus de juments ayant déjà produit un black type en plat ou étant elle-même black type en plat (si âgée de 12 ans max l'année de la conception du produit) et d'un étalon réalisant une de ses 5 premières années de monte en France.

### OBSTACLE

Taux unique : **14.5 % (hors primes)**



### FORMATIONS IFCE

L'IFCE propose un large éventail de formations tout au long de l'année, au Haras du Pin mais aussi en régions. Ces formations rencontrent souvent un grand succès, d'ailleurs celle du 23 janvier au Pin avec pour thème "limiter la mortalité autour du poulain" affichait complet. Il est peut-être encore possible de s'inscrire à celle du 27 février (au Haras du Pin) qui expliquera comment "anticiper les problématiques d'alimentation, de parasitisme et d'ostéochondrose".

**N'hésitez pas à consulter leur offre sur le site [www.ifce.fr](http://www.ifce.fr), rubrique formation.**



### FISCALITÉ

## Doit-on s'inquiéter sur le plan fiscal des nouvelles dispositions comptables liées à l'activité agricole ?

“ L'autorité des normes comptables "ANC" a eu pour instruction d'intégrer les spécificités comptables sectorielles notamment agricoles dans le plan comptable général. Bon nombre d'entre vous ayant pris connaissance des nouvelles mesures relatives à l'activité agricole notamment sur la définition et sur les cessions de biens vivants immobilisés se questionnent.

### DÉFINITION DES BIENS VIVANTS IMMOBILISÉS (art 618-8)

“ Les biens vivants sont inscrits en immobilisations corporelles lorsqu'il devient certain ou quasi certain que ces biens seront destinés **durablement** dans l'entité pour y être utilisés comme un moyen de production.

**Lorsque la destination dans l'entité d'un bien vivant est incertaine, il est classé en stock.** ”

### CESSION DES BIENS VIVANTS IMMOBILISÉS (art 618-9)

“ Les cessions sur biens vivants immobilisés qui ont un caractère **habituel** sont inscrites dans le résultat d'exploitation. ” Ces deux articles, nous contraignent sur le plan comptable à ne plus comptabiliser en immobilisations :

- Les biens vivants dont la destination est d'être exclusivement vendue, notamment la vente de yearlings,
- Les biens vivants ayant une présence sur l'entité de moins de 12 mois notamment la vente de foals, les pinhookings...

Ces modifications homologuées par arrêté du 26 décembre 2019 seront applicables pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

### QU'ELLE EST LA PRINCIPALE CONSÉQUENCE FISCALE SI LES NORMES COMPTABLES DEVENAIENT LES NORMES FISCALES ?

La plupart des éleveurs vendeurs avec ou sans sol ne pourront plus bénéficier de l'art 151 septies à savoir l'exonération des plus-values sur cession des immobilisations toutes conditions par ailleurs remplies.

En effet, la vente de chevaux répondant à cette nouvelle définition sera traitée comme du chiffre d'affaires qui aura pour conséquence de faire augmenter celui-ci et de faire dépasser les seuils d'exonérations à savoir 90 000 € (BNC) et 250 000 € (BA).

Non seulement la vente des chevaux définis ci-dessus ne bénéficierait plus des exonérations mais la vente des chevaux respectant les nouveaux critères d'immobilisations serait vraisemblablement également écartée du fait de l'augmentation de chiffre d'affaires.

Si les normes fiscales devaient suivre les normes comptables, tout ce que les éleveurs ont obtenu depuis plus de 40 ans sur la fiscalité du cheval serait pour grande partie anéanti.

Il serait souhaitable que les acteurs de la filière Cheval interrogent BERCY sur ses intentions bien que nous le rappelons, ce sont les normes comptables qui changent et non pas, semble-t-il, les normes fiscales.

Affaire à suivre...

**FITECO**  
Expertise comptable - Conseil - Audit

Gilles Ozouf  
Directeur associé

## Gala de l'élevage 2019 : remise des trophées

Retour en images sur le Gala de l'Elevage 2019 qui a eu lieu le samedi 7 décembre dans le hall de l'hippodrome de Clairefontaine.

### LE PODIUM DU PLAT (vainqueurs de G1)

Éleveurs	Chevaux	Performances
Bloodstock Agency Ltd	LAURENS	Prix Rothschild
Berend Van Dalßen	DANCETERIA	Grosser Dallmayr-Preis-Bayerisches Zuchtrennen
Al Shahania	ASPETAR	Preis Von europa
Antoinette Tamagni	WATCH ME	Coronation St.
SCA Elevage de Tourgeville	LORD GLITTERS	Queen Ann Stakes
Haras de SA Aga Khan SCEA	SAYARAFINA	Prix Saint-Alary
Jean Gilbert	HOLDTHASIGREEN	Prix du Cadran
Haras d'Étreham	UNI	Breeders' Cup Mile
Ecurie Skymarc Farm	MAGIC WAND	L.K.S. McKinnon St.



### TROPHÉE SPÉCIAL - PERFORMANCES REMARQUABLES 2019

Éleveurs	Chevaux	Performances
Ecurie des Monceaux	MAGIC WAND SISTERCHARLIE SOTTASS	L.K.S. McKinnon St. Diana Stakes, Beverly D Stakes, Flower Bowl St. Prix du Jockey Club



### LES TÊTES DE LISTE (le 1<sup>er</sup> parmi nos adhérents)

Tête de Liste Éleveurs Plat : Wertheimer & Frère

Tête de Liste Éleveurs Obstacle : Thierry Cyprès

Étalon tête de liste en obstacle : SAINT DES SAINTS (Haras d'Étreham)

Étalon tête de liste en plat : SIYOUNI (Haras de Bonneval)

Étalon tête de liste pères de 2 ans : SIYOUNI (Haras de Bonneval)



### LE PODIUM DE L'OBSTACLE (vainqueurs de G1)

Éleveurs	Chevaux	Performances
Jacky Rauch	DYNAMITE DOLLARS AL BOUM PHOTO	Henry VIII Novices' Chase Cheltenham Gold Cup
Haras de La Rousselière	UN DE SCEAUX	Puncheston Champion Chase
Mme Philippe Morrucci	KEMBOY	Savills Chase, Betway Bowl chase, Punchestown Gold Cup Chase
Comtesse Bertrand de Tarragon	LA BAGUE AU ROI	Kauto Star Novices' Chase, et Flogas Novice Chase
Haras de Sablonnets et Lucien Bermond	QUEL DESTIN	Finale Juvenile Hurdle
Hubert Honoré	KLASSICAL DREAM	Champion Novice Hurdle
Tangi Saliou	ELIXIR DE NUTZ	Tolworth Novices' Hurdle
Philippe Gasdoué	FRODON	Festival Trophy Chase
Michel de Gigou	FAKIR D'OUDAIRIES	Drinmore Novice Chase
SCEA Lommele	VOIX DU RÊVE	Gold Cup Novice Chase
Jean-Marc Lucas	GOLIATH DU BERLAIS NIRVANA DU BERLAIS	Prix Ferdinand Dufaure Prix Cambacères
Pascal Noue	ESPRIT DU LARGE	Henry VIII Novices' Chase
Haras de Mirande (I Pacault)	CARRIACOU	Grand Steeple Chase de Paris
Thierry Cyprès	FIGUERO BIPOLAIRE	Prix Maurice Gillois Prix La Haye Jousselein





### LES TROPHÉES "PREMIERS PAS" • LES HONNEURS DE L'ELEVAGE - GALA 2019

Eleveur	Chevaux	Performances
Ecurie Normandie Pur-Sang	CELESTIN	Critérium du Languedoc (L)
Ecurie Serval	BOLLEVILLE	Prix Solitude (L)
LA MOTTERAYE EARL	PAO ALTO	Grand Critérium de Bordeaux (L)
Gilberto Hayao Da Silva et Paulo Fernando Carvalho de Oliveira	FALCAO NEGRO	Prix Max Sicard (L)
SCUDERIA WALDEK SNC	CHARES	Critérium de Lyon (L)
Elise DROUET	PHOCÉENNE	Prix Rose de Mai (L)
Martine BILESIMO	GUMBALL	Sodexo Hcap Hurdle (L)
Jean-Marie CALLIER	CÔTÉE SUD	Prix Calabrais (L)
Jocelyne DUCASSE	FALSTAFF	Prix Robert Lejeune (G3)
Jean-Luc Pelletan, Sabrina Pelletan, Aureline Perrier	PRINCE D'ORAGE	Premio ezio Vanoni (G2)
Gilbert Nihotte	POWDER PATH	Prix Miror (L)
Louis Fagalde	SIRUH DU LAC	Stable Plate Hcap Chase (G3)
André Priolet	CALIPTO	Keltbray Swinley Chase Hcap (L)
Eric Leffray	ALLAHO	Powerstown Novice Hurdle (G3)
André Hebert	FRAULEIN AGATHA	Prix André Massena (L)
Alain Jollivet	WALK IN THE MILL	Becher Hcap Chase (G3)
Didier et Laure Giethlen	HIGHWAY TO HELL	Prix Léopold d'Orsetti 2018 (G3)



### AQPS, ANGLOS-ARABES ET PUR-SANG ARABES À L'HONNEUR

**Meilleur éleveur AQPS :** Patrick Joubert

**Meilleur cheval de plat anglo-arabe :** Couleur Fauve, élevée par Marc et Nadine Minvielle

**Meilleur cheval de pur-sang arabe :** RAAHAH, élevée par Al Shahania Stud



Par le fabricant du **CALPHORMIN**

Alain Darroux  
+33 6 07 62 85 05  
contact@equidarmor-seoa.com

Lea Philippart  
+33 6 31 81 68 24  
l.philippart@equidarmor-seoa.com

**CURRAGH CARRON OIL**

OMEGAS 3, 6, 9  
ENERGIE ET DIGESTION  
ETAT GENERAL

**EQUIDARMOR**  
SEOA VETERINAIRE

www.trm-france.fr



Cloth of Stars au Logis © Coll. privée



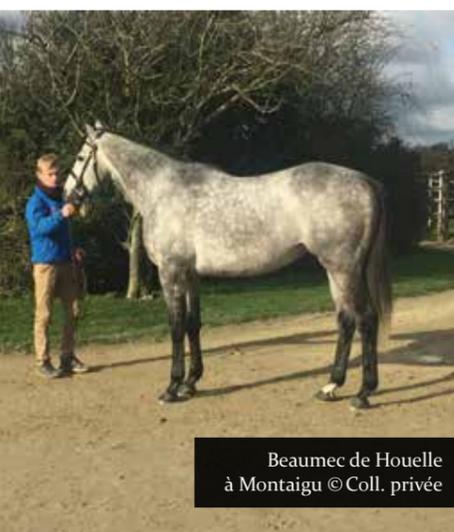
City Light en pleine lumière © Coll. privée



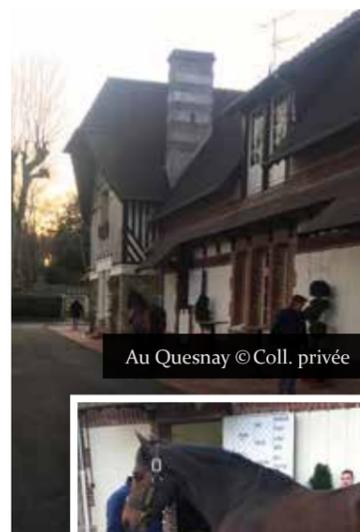
Sur la route d'Etream © Coll. privée



Du monde à bouquetot pour rencontrer Ruler of the World © Coll. privée



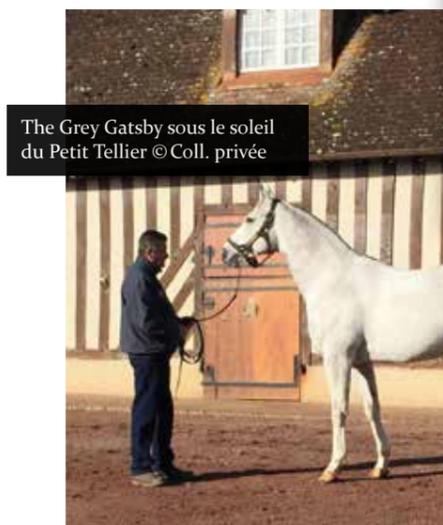
Beaumec de Houelle à Montaigu © Coll. privée



Au Quesnay © Coll. privée



Anodin © Coll. privée



The Grey Gatsby sous le soleil du Petit Tellier © Coll. privée



Béranger Bussy et sa nouvelle recrue, Garswood © Coll. privée

**LA FÉDÉRATION DES ÉLEVEURS DU GALOP REMERCIE TRÈS CHALEUREUSEMENT TOUS CEUX QUI ONT CONTRIBUÉ AU SUCCÈS DE LA ROUTE DES ÉTALONS 2020 !**

Haras, étalonniers, éleveurs, visiteurs, partenaires, Merci pour votre enthousiasme et votre fidélité à la RDE.

**RENDEZ-VOUS POUR LA ROUTE DES ÉTALONS 2021 !**



//// La réunion d'automne de l'EFTBA a eu lieu le mardi 26 novembre à Newmarket, à laquelle ont assisté des représentants de 13 pays d'élevage.

Avec l'incertitude sur le BREXIT et l'imminence de la loi européenne sur la santé animale qui occupent le devant de la scène, la réunion

a abordé des nombreux défis que représentent ces deux sujets pour l'industrie du pur-sang.

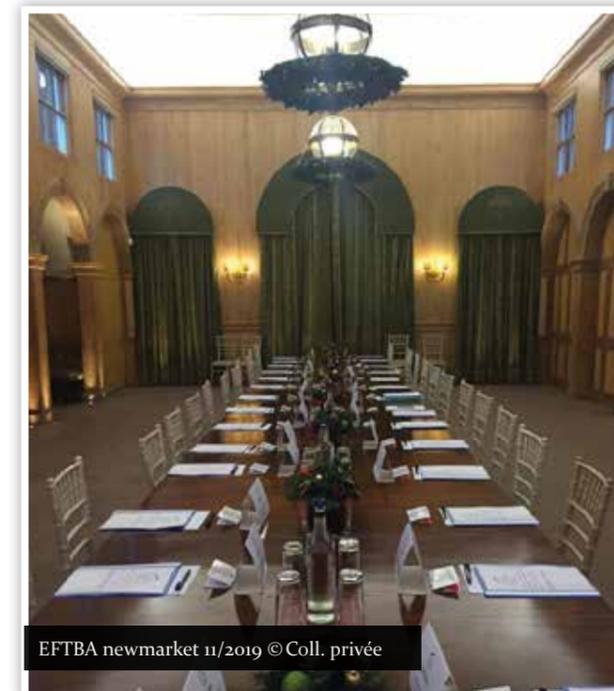
L'EFTBA doit continuer à mener la campagne de lobbying pour garantir qu'il n'y aura aucune restriction sur la circulation des chevaux et la nécessité d'obtenir une réciprocité des dispositions entre l'UE et les pays tiers.

Sous la présidence actuelle, l'EFTBA a obtenu le statut d'observateur auprès de l'European and Mediterranean Horseracing Federation et continuera de travailler en étroite collaboration avec les autorités des courses pour maintenir des règles harmonisées et cohérentes dans les pays membres.

Les participants étaient préoccupés par le fait que le Regumate ait été considéré à tout moment comme une substance interdite par le BHA car il s'agissait d'un problème de bien-être pour les éleveurs.

L'EFTBA doit poursuivre activement cette démarche au cours des prochaines semaines afin d'obtenir des éclaircissements sur un certain nombre de problèmes techniques. La propriété responsable et le bien-être des pur-sang sont des sujets brûlants et les pays membres de l'EFTBA ont été encouragés à envisager tout projet dans ce domaine au cours de l'année à venir.

La réunion a ensuite porté sur la nécessité d'aider la prochaine génération et d'encourager autant de jeunes que possible à s'impliquer dans l'industrie. Un séminaire des "générations futures" est prévu en Irlande en 2020.



EFTBA newmarket 11/2019 © Coll. privée

Le président de l'EFTBA, Joe Herson, était ravi du taux de participation et de l'engagement des membres lors de cette réunion d'automne.

Commentant la réunion, il a déclaré :

“ Il y a de nombreux défis auxquels l'industrie est confrontée dans un avenir prévisible et il est primordial que l'EFTBA joue un rôle de premier plan pour garantir que nous obtenions la meilleure offre pour les éleveurs. Nous avons besoin que l'industrie travaille ensemble, avec cohésion et selon les mêmes normes, cela inclut le contrôle des médicaments et leur méthodologie, car cela permet une concurrence loyale et ouverte. Nous devons continuer de souligner l'importance économique de l'industrie du pur-sang dans toute l'Europe et de veiller à ce qu'aucune restriction impraticable ne soit imposée à la circulation des chevaux dans un avenir proche. ”

## BREXIT

//// L'accord de sortie du Royaume Uni de l'Union Européenne pour le 31 janvier 2020 a été ratifié. Une période de transition commence le 1<sup>er</sup> février prochain pour se terminer en fin d'année 2020, cette période de transition pourra être prolongée une seule fois sur demande du Royaume-Uni.

D'ici-là, les mouvements des équidés entre l'Angleterre, l'Irlande et la France continueront de s'effectuer selon les règles en vigueur depuis de nombreuses années.

L'Accord Tripartite et les modalités de mouvements des équidés entre l'Union Européenne et le Royaume Uni sont ainsi prolongés pendant la période de transition, soit au moins jusqu'à la fin de l'année 2020.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ITBF 2020

**Du 11 au 15 juin 2020, la FEG organisera l'assemblée générale de l'ITBF à Paris.**

A cette occasion, les représentants des éleveurs de plus de 40 pays seront accueillis et pourront découvrir notre savoir faire. Rendez-vous sur le site internet fédéral d'ici quelques semaines pour plus d'informations sur l'organisation de l'événement.



ALHADAB



BANDE



CITY LIGHT



MASTER'S SPIRIT



NIRVANA DU BERLAIS



POUR MOI



DEVASTAR



DIPLOMAT



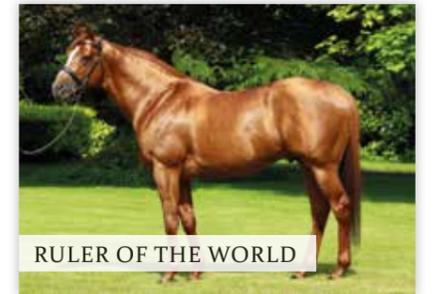
DONJUAN TRIUMPHANT



ROBIN OF NAVAN



ROMAN CANDLE



RULER OF THE WORLD



ERNSHAW



FAS



GALIKEO



SECHE



SILVERWAVE



TAJ MAHAL



GAMMARTH



GARSWOOD



GOLIATH DU BERLAIS



TEL AVIV



TIBERIAN



TORNIBUSH



IVAWOOD



LETHAL FORCE



MARMELO

Photos des nouveaux étalons  
© collection privée

# ATM EQUIDÉS ANGEE

Gestion de l'équarrissage des équidés  
L'ATM au service de la filière



**UN SERVICE D'ÉQUARRISSAGE POUR  
LA PRISE EN CHARGE DE L'ÉQUIDÉ**

COMMENT GÉRER LA MORT D'UN ÉQUIDÉ ?

[www.atm-equides-angee.fr](http://www.atm-equides-angee.fr)

## ADHÉRENTS À L'HONNEUR PLAT DU 03/10/2019 AU 31/12/2019

ÉLEVEURS	CHEVAUX	PERFORMANCES	GR.	PAYS
Ecurie des MONCEAUX	SISTERCHARLIE	Flower Bowl S.	1	USA
Jean GILBERT	HOLDTHASIGREEN	Prix du Cadran	1	FR
Ecurie des MONCEAUX	MAGIC WAND	LKS Mackinnon St.	1	AUS
Haras d'ETREHAM	UNI	Breeders' Cup Mile	1	USA
SCEA Haras de ST PAIR	SUBWAY DANCER	Prix du Conseil de Paris	2	FR
Madame Marie-Claude BIAUDIS	LANDFALL	Oriental Watch Sha Tin Trophy	2	HK
Haras du MÉZERAY	OCEAN FANTASY	Preis der Winterkönigin	3	GER
Jean-Claude SEROUL	SPIRIT OF NELSON	Prix de Flore	3	FR
Haras du LOGIS SAINT GERMAIN	DREAM AND DO	Prix Miesque	3	FR

## ADHÉRENTS À L'HONNEUR OBSTACLE DU 03/10/2019 AU 31/12/2019

ÉLEVEURS	CHEVAUX	PERFORMANCES	GR.	PAYS
Thierry CYPRÈS	BIPOLAIRE FIGUERO	Prix La Haye Jouselin Prix Maurice Gillois	1 1	FR FR
Jean-Marc LUCAS	NIRVANA DU BERLAIS	Prix Cambacérès	1	FR
Comte Michel de GIGOU	FAKIR D'OUDAIRIES	Drimmore Novice Chase	1	IRE
Pascal NOUE	ESPRIT DU LARGE	Henry VIII Novices' Chase	1	GB
François-Xavier LEFEUVRE	EPATANTE	Ladbroke's Christmas Hurdle	1	GB
Madame Henri DEVIN	A PLUS TARD	Paddy's Rewards Club Chase	1	IRE
Pierre de MALEISSYE-MELUN & Guillaume MACAIRE	LE COSTAUD	Grand Steeple-Chase de Compiègne	2	FR
Haras de PLASENCE & Valérie SAINT PALAIS	REAL STEEL	Skymas Chase	2	IRE
Madame Henri DEVIN	DREAM WISH	Prix Congress	2	FR
Hubert LANGOT	JANIKA	Hadlon Gold Cup Chase	2	GB
Eric VAGNE	BACARDYS	Lismullen Hurdle	2	IRE
SARL Haras de la FAISANDERIE	DOUVAN	Clonmel Oil Chase	2	IRE
Gheorghe CODRÉ	ROXINELA	Prix Georges Courtois	2	FR
Haras des SABLONNETS	TOP NOTCH	Peterborough Chase	2	GB
Thierry CYPRÈS	EDGEOY	Prix Héros XII	3	FR
Haras de SAINT VOIR	C'EST LE BOUQUET	Prix Montgomery	3	FR
Haras de NONANT LE PIN	SAINTE SAONE	Prix Sytaj	3	FR
Madame Martina STADELMANN	CHAPTAL	Prix Général de Saint-Didier	3	FR
Patrick BOITEAU	BÉBÉ D'OR	Prix Morgex	3	FR
Haras de NONANT LE PIN	SAINTE SAONE	Prix André Michel	3	FR
Alain JOLIVET	WALK IN THE MILL	Becher Hcap Chase	3	GB
Thierry SÉGUINOTTE	WARTHOG	Gold Cup Hcap Chase	3	GB

## PALMARÈS

**PLAT**

Palmarès des Etalons Pères de Vainqueurs - 01/01/2019 au 31/12/2019							
RANG	ETALONS	PRODUITS	VAINQ.	VICT.	PLACES	GAINS	MOY./PART
1	<b>GALILEO</b>	<b>44</b>	<b>14</b>	<b>23</b>	<b>70</b>	<b>5 012 935</b>	<b>113 930</b>
2	SIYOUNI	178	73	101	399	4 453 325	25 018
3	LE HAVRE	148	70	105	338	3 278 875	22 154
4	KENDARGENT	156	78	114	418	2 432 790	15 594
5	DUBAWI	54	26	35	105	2 208 424	40 896
6	NATHANIEL	35	9	13	67	2 149 930	61 426
7	SHAMARDAL	49	22	35	91	2 094 185	42 738
8	RAJSAMAN	186	54	87	444	1 700 442	9 142
9	KINGMAN	29	15	21	42	1 500 085	51 727
10	MAKFI	94	40	65	233	1 465 930	15 595
11	LOPE DE VEGA	80	29	44	156	1 416 280	17 703
12	ELUSIVE CITY	113	49	71	328	1 389 680	12 298
13	AIR CHIEF MARSHAL	102	46	74	284	1 232 915	12 087
14	FRANKEL	31	17	24	48	1 224 210	39 490
15	SEA THE STARS	44	26	37	99	1 223 010	27 795
16	HOLY ROMAN EMPEROR	45	19	25	118	1 180 430	26 231
17	WOOTTON BASSETT	91	34	38	200	1 155 990	12 703
18	ZOFFANY	62	19	28	145	1 148 082	18 517
19	ANODIN	88	28	51	211	1 130 290	12 844
20	EVASIVE	109	33	56	244	1 092 890	10 026
21	MOTIVATOR	82	29	43	198	1 074 205	13 100
22	MASTERCRAFTSMAN	66	23	30	144	1 070 090	16 213
23	INTELLO	61	23	32	92	1 054 175	17 281
24	INVINCIBLE SPIRIT	68	29	32	164	1 034 290	15 210
25	ROCK OF GIBRALTAR	52	24	36	158	1 028 200	19 773

**PLAT**

Palmarès des Etalons Pères de 2 ans faisant la monte en France - 01/01/2019 au 31/12/2019							
RANG	ETALONS	PRODUITS	VAINQ.	VICT.	PLACES	GAINS	MOY./PART
1	<b>SIYOUNI</b>	<b>52</b>	<b>20</b>	<b>24</b>	<b>71</b>	<b>792 625</b>	<b>15 242</b>
2	WOOTTON BASSETT	42	15	18	84	622 300	14 816
3	DABIRSIM	40	11	16	71	372 110	9 302
4	INTELLO	28	11	15	21	371 400	13 264
5	PENNY'S PICNIC	23	7	12	59	293 940	12 780
6	ANODIN	28	8	12	51	259 520	9 268
7	KHELEYF	24	9	12	57	245 555	10 231
8	RAJSAMAN	44	6	8	72	241 315	5 484
9	KENDARGENT	27	9	10	51	229 125	8 486
10	GALIWAY	10	5	8	21	221 030	22 103
11	TORONADO	17	8	15	20	208 580	12 269
12	SIDESTEP	19	7	10	29	205 735	10 828
13	RIO DE LA PLATA	17	8	9	44	186 950	10 997
14	HURRICANE CAT	14	8	13	22	181 365	12 954
15	SOMMERABEND	18	7	8	31	178 990	9 943
16	GEORGE VANCOUVER	16	6	8	24	142 855	8 928
17	PEDRO THE GREAT	9	4	6	20	141 845	15 760
18	PLANTEUR	10	3	4	30	140 655	14 065
19	LE HAVRE	22	5	6	18	122 445	5 565
20	ELVSTROEM	15	1	1	16	121 590	8 106

**PLAT**

Palmarès des Etalons Pères de vainqueurs faisant la monte en France - 01/01/2019 au 31/12/2019							
RANG	ETALONS	PRODUITS	VAINQ.	VICT.	PLACES	GAINS	MOY./PART
1	<b>SIYOUNI</b>	<b>178</b>	<b>73</b>	<b>101</b>	<b>399</b>	<b>4 453 325</b>	<b>25 018</b>
2	LE HAVRE	148	70	105	338	3 278 875	22 154
3	KENDARGENT	156	78	114	418	2 432 790	15 594
4	RAJSAMAN	186	54	87	444	1 700 442	9 142
5	ELUSIVE CITY	113	49	71	328	1 389 680	12 298
6	AIR CHIEF MARSHAL	102	46	74	284	1 232 915	12 087
7	WOOTTON BASSETT	91	34	38	200	1 155 990	12 703
8	ANODIN	88	28	51	211	1 130 290	12 844
9	EVASIVE	109	33	56	244	1 092 890	10 026
10	MOTIVATOR	82	29	43	198	1 074 205	13 100
11	INTELLO	61	23	32	92	1 054 175	17 281
12	RIO DE LA PLATA	66	33	56	197	1 018 950	15 438
13	DABIRSIM	97	30	42	190	989 210	10 198
14	OLYMPIC GLORY	67	26	34	127	961 010	14 343
15	PENNY'S PICNIC	68	26	42	197	931 075	13 692
16	ORPEN	53	28	49	163	876 735	16 542
17	GEORGE VANCOUVER	88	31	39	206	813 975	9 249
18	TORONADO	46	25	41	82	762 035	16 565
19	DREAM AHEAD	44	14	19	122	736 910	16 747
20	STYLE VENDOME	68	20	33	156	710 125	10 443
21	PLANTEUR	62	18	29	180	696 520	11 234
22	PEDRO THE GREAT	45	20	38	139	688 187	15 293
23	SOMMERABEND	44	16	22	121	637 250	14 482
24	TIN HORSE	78	25	32	175	632 535	8 109
25	KHELEYF	60	21	34	167	631 630	10 527

**PLAT**

Palmarès des éleveurs en France - 01/01/2019 au 31/12/2019						
RANG	ELEVEURS	CHEVAUX	COURSES	VICT.	PLACES	PRIMES
1	<b>WERTHEIMER &amp; FRERE</b>	<b>119</b>	<b>549</b>	<b>74</b>	<b>250</b>	<b>439 411</b>
2	ECURIE DES MONCEAUX	68	364	40	170	312 495
3	GUY PARIENTE HOLDING	52	355	55	148	294 112
4	FRANKLIN FINANCE S.A.	76	483	68	202	255 575
5	S.A. AGA KHAN	104	412	72	200	227 551
6	AL SHAQAB RACING	67	253	54	131	195 654
7	JEAN-CLAUDE SEROUL	74	577	60	231	188 695
8	DAYTON INVESTMENTS LTD	43	226	21	111	166 208
9	SARL JEDBURGH STUD	70	454	37	198	141 347
10	ALAIN CHOPARD	102	712	41	250	124 664
11	JEAN-PHILIPPE DUBOIS	33	206	21	98	119 966
12	HARAS DU QUESNAY	43	302	31	116	114 431
13	HARAS D'ETREHAM	59	337	37	135	109 442
14	SCEA DU HARAS DE VICTOT	32	159	23	79	103 733
15	ECURIE SKYMARC FARM	54	275	41	129	100 448
16	THIERRY DE LA HERONNIERE	63	337	36	152	94 455
17	JEAN-PIERRE-JOSEPH DUBOIS	37	179	24	64	90 791
18	SARL DARPAT FRANCE	12	56	10	19	90 020
19	ECURIE HARAS DU CADRAN	63	375	44	151	84 502
20	ECURIE PEREGRINE SAS	25	92	12	50	82 061
21	M. BOUTIN (S)	26	231	20	97	81 636
22	SAS REGNIER	45	294	30	113	81 108
23	MATHIEU DAGUZAN-GARROS	50	299	32	125	79 405
24	PATRICK CHEDEVILLE	23	173	28	84	76 129
25	BEREND VAN DALFSEN	26	171	18	69	74 773

## Palmarès des éleveurs en France - 01/01/2019 au 31/12/2019

RANG	ELEVEURS	CHEVAUX	COURSES	VICT.	PLACES	PRIMES
1	THIERRY CYPRES	39	141	27	82	204 687
2	MME HENRI DEVIN	31	147	32	79	174 485
3	HARAS DE SAINT-VOIR	85	305	54	134	167 078
4	JACQUES CYPRES	40	138	24	70	130 971
5	JEAN-MARC LUCAS	23	96	10	49	129 833
6	HARAS DE MIRANDE	30	129	12	65	128 268
7	FRANCOIS-MARIE COTTIN	34	142	23	54	91 989
8	MME BENOIT GABEUR	12	44	10	23	83 893
9	SCEA HAMEL STUD	24	86	16	54	82 654
10	MME CATHERINE COIFFIER	5	24	6	12	61 405
11	ECURIE D	9	42	8	19	58 496
12	MME MAGALEN BRYANT	17	77	20	38	57 275
13	GILDAS VAILLANT	11	65	12	30	52 224
14	PIERRE DE MALEISSYE MELUN	14	78	12	46	51 217
15	MME BERNARD LE GENTIL	18	77	17	38	50 823
16	Mlle MARIE-LAURE BESNOUIN	15	68	13	26	48 445
17	ANDRE-JEAN BELLOIR	25	127	22	44	43 287
18	JEAN-LOUIS GUERIN	5	24	3	14	42 705
19	OLIVIER TRICOT	14	53	7	25	42 314
20	PATRICK BOITEAU	16	63	9	31	41 169
21	RICHARD CORVELLER	12	43	6	22	40 330
22	FREDERIC BIANCO	6	39	6	16	40 085
23	HARAS D'HASPEL	6	28	3	14	39 920
24	EARL HARAS DE NONANT LE PIN	12	65	12	34	39 313
25	HERVE D'ARMAILLE	15	68	7	30	39 148

## Palmarès des Etalons Pères de Vainqueurs - 01/01/2019 au 31/12/2019

RANG	ETALONS	PRODUITS	VAINQ.	VICT.	PLACES	GAINS	MOY./PART
1	SAINT DES SAINTS	143	60	102	308	3 843 700	26 879
2	MARTALINE	124	51	68	239	2 808 732	22 651
3	KAPGARDE	123	48	69	243	2 601 510	21 150
4	POLIGLOTE	63	29	51	120	1 972 675	31 312
5	NETWORK	79	35	48	167	1 640 540	20 766
6	BALKO	79	22	31	160	1 185 750	15 009
7	DOCTOR DINO	47	25	38	82	1 154 570	24 565
8	NO RISK AT ALL	84	29	38	137	1 063 305	12 658
9	GREAT PRETENDER	53	14	21	114	1 021 205	19 268
10	COASTAL PATH	67	23	38	119	1 017 860	15 191
11	SADDLER MAKER	39	16	29	84	991 870	25 432
12	BLUE BRESIL	59	13	23	93	974 985	16 525
13	COKORIKO	47	21	25	95	883 085	18 789
14	CALIFET	21	10	12	36	850 655	40 507
15	FRAGRANT MIX	27	10	14	69	781 420	28 941
16	MUHTATHIR	39	13	18	89	780 185	20 004
17	BALLINGARRY	65	21	28	155	691 615	10 640
18	KHALKEVI	37	16	25	75	681 490	18 418
19	ENRIQUE	42	18	29	93	652 160	15 527
20	TURGEON	48	11	18	96	610 685	12 722
21	SOLDIER OF FORTUNE	27	12	15	54	597 620	22 134
22	VISION D'ETAT	28	11	15	62	553 875	19 781
23	SUNDAY BREAK	29	10	19	67	536 445	18 498
24	LORD DU SUD	52	10	14	69	528 615	10 165
25	AUTHORIZED	26	13	18	57	509 745	19 605